

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001 /2021/AONO/C TOK /CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'UVRE TECHNIQUE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE L'EXTREME NORD

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre du budget de l'exercice 2021 du FEICOM, le Maire de la Commune de TOKOMBERE lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la maîtrise d'uvre des travaux d'une clôture et l'aménagement des VRD de l'hôtel de ville de la Commune de TOKOMBERE

Les prestations à exécuter regroupées en un lot unique, sont détaillées dans les Termes De Références.

2. Consistance des prestations

Les prestations de maîtrise d'uvre comprennent notamment :

- La Direction de l'Exécution des travaux ;
- L'Examen de la conformité au projet des études

- d'exécution ;
- L'Assistance apportée lors des opérations de réception ;
- Le Plan de recollement des ouvrages.
- Plus spécifiquement, il s'agit de suivre la réalisation des travaux ci-après :
- La construction d'une clôture de 665 mètres ;
- Les travaux de fondation, d'élévation ;
- Les travaux d'enduit, de peinture ;
- La pose des grilles métalliques ;
- La pose de portails métalliques ;
- La pose des pavés autobloquants et aménagement de l'espace vert ;
- La construction d'un forage ;
- Les travaux d'électricité
- La construction d'une guérite ;
- Construction du réseau d'adduction et de distribution ;
- Fourniture d'une bache à eau de 05 m³ ;
- Construction des parkings ;
- Formation d'un comité de gestion ;
- Mise en service des ouvrages.

3. Coût prévisionnel

Montant prévisionnel : 8 506 297

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le maître d'ouvrage pour la réalisation des prestations de contrôle est fonction de celui des travaux qui est de cinq mois.

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à tous les cabinets ou bureaux d'études techniques de contrôle de droit camerounais spécialisés dans le contrôle technique et la surveillance des travaux de Génie Civil et d'hydraulique.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les ressources FEICOM/Commune de TOKOMBERE de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune à TOKOMBERE B.P 62 Mora tél. 670102713 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de TOKOMBERE B.P62 mora. tél. 670102713 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme, non remboursable, de 25 000 F (Vingt-cinq mille francs) CFA payable auprès du Receveur Municipal de TOKOMBERE.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (6) exemplaires dont l'original et cinq (5) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Commune de TOKOMBERE, au plus tard le 16/02/2021 à 12 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT, N° 001/2021/AONO/C TOK
/CIPM DU 25/01/2021 POUR LA MAITRISE D'OEUVRE TECHNIQUE DES
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DES VRD
DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE TOKOMBERE REGION DE
L'EXTREME NORD**

“À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT “

11. Cautionnement provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances, d'un montant de 170 125 F (Cent soixante dix mille cent vingt cinq francs) CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou du chèque certifié, ainsi que le non respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps et consistera d'abord à l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques puis à l'ouverture des offres financières.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 16 février 2021 à 13 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la commune de TOKOMBERE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation

PRINCIPAUX CRITERES ELIMINATOIRES

- Absence de la caution de soumission

CRITERES ESSENTIELS

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative non produite dans 48 h ;
- Pièce falsifiée, fausse déclaration ou non authentique
- Omission, dans le bordereau des prix, d'un prix unitaire quantifié.

LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

- Présentation générale de l'offre 05 points
- Garanties financières 10 points
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations 30 points
- Moyens humains et matériels 35 points
- Références de l'entreprise 20 points
- Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 points sur 100 seront analysées.

15. Attribution

N/D

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de TOKOMBERE aux heures ouvrables (Secrétaire général), ou à l'Agence Régionale FEICOM de l'Extrême Nord.

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021
Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE TOKOMBÉRÉ : AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

**N°001/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021
du 25/01/2021 TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE
DEUX SALLES DE CLASSE
EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN
BOIS, D'UN BUREAU POUR
ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE
LATRINES A TROIS
COMPARTIMENTS A L'ECOLE
PUBLIQUE BILINGUE DE MADA
KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX**

SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS, EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO SAVA.

2. Consistance des prestations

N/D

3. Coût prévisionnel

N/D

4. Délai de livraison

Cent vingt (120) jours

5. Allotissement

LOT UNIQUE

6. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de pré qualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : BATIMENT TOUS

SECTEUR

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

7. Financement

PNDP (IDA III)

8. Consultation du dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des prestations et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de TOKOMBERE (Autorité Contractante), pour son propre compte, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdites prestations.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement contre décharge auprès du Secrétariat de de la Commune de TOKOMBERE à partir du 26/01/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

10. Remise des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de TOKOMBERE Autorité Contractante, auprès du Secrétaire de la Commune de TOKOMBERE sis à TOKOMBERE

L'enveloppe cachetée portera la mention :

« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS

**N°_001_/DDC/C.TOK/CIPM-BEC/2021 du 25/01/2021RELATIF AUX
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE**

EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT ET D'UN BLOC DE LATRINES A TROIS COMPARTIMENTS A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE MADA KOLKOCH, UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE EQUIPEES DE TABLES BANCS EN BOIS, ET D'UN BUREAU POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE MAMBEZA, DANS LA COMMUNE DE TOKOMBERE, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME NORD.

“À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement” ».

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres

Le 16/02/2021, à 12 heures

11. Cautionnement provisoire

N/D

12. Recevabilité des offres

N/D

13. Ouverture des plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission de Passation des Marchés Publics placées auprès de la Commune de TOKOMBERE en présence des soumissionnaires ou leurs représentants qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis

Le 16/02/2020, à 13 heures

Lieu d'ouverture des plis

Commune de TOKOMBERE

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lues à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

14. Critères d'évaluation

Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet (prestataire non enregistré)

Qualifications non satisfaisant aux conditions de qualification requise (prestataire non enregistré)

Insuffisance de capacité technique requise (nombre oui < 17/24) ;

Pièces falsifiées et fausse déclaration

Omission d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau de Prix Unitaire.

15. Attribution

Le Maire de la Commune TOKOMBERE Autorité contractante, invitera, après obtention de la non objection du PNDP sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra :

- Photocopie légalisée du Registre du commerce
- Photocopie légalisée Carte Contribuable
- Attestation et plan de localisation
- Attestation de non redevance fiscale
- Attestation de la CNPS
- Attestation de non faillite
- Certificat de non exclusion par ARMP
- Attestation de domiciliation bancaire
- Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

16. Durée de validité des offres

L'offre restera valable pendant une période de 90 (Quatre

Vingt Dix) jours calendaires.

17. Renseignements complémentaires

N/D

TOKOMBERE le 25 Janvier 2021

Le MAIRE

TIKIRE BOUKAR